

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
N° : 500-06-000880-175

COUR SUPÉRIEURE
(Actions collectives)

MARC DAOUD

Demandeur

c.

CONCESSION A25, S.E.C.

-et-

**LA PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC,
REPRÉSENTANT LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Défenderesses

ACTE DE DÉSISTEMENT

Le demandeur, Monsieur Marc Daoud, par l'entremise de son procureur soussigné, se désiste, et ce, sans recours, de sa demande contre les défenderesses, Concession A25, S.E.C. et la Procureure générale du Québec, qui par l'entremise de leurs procureurs soussignés, acceptent un tel désistement, sans frais et sans recours.

Montréal, le 27 juin 2019



Simkin Légal Inc.

Avocats du Demandeur Monsieur
Marc Daoud


Stikeman Elliott

Avocats de la Défenderesse
Concession A25, S.E.C.


Bernard, Roy (Justice-Québec)
Avocats de la Défenderesse
Procureure générale du Québec

NO: 500-06-000880-175	
COUR SUPÉRIEURE DISTRICT DE MONTRÉAL (Action collective)	
MARC D'AQUD	Demanderesse
c.	
CONCESSION A25 S.E.C.	
Et	
PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC, représentant le Ministère des transports du Québec	Défenderesses
ACTE DE DÉSISTEMENT	
ORIGINAL	
Mon dossier :	3612
	BS2828
Me Michael Simkin mike@simkinlegal.com SIMKIN LEGAL 4556, avenue d'Oxford Montréal, Québec H4A 2Y8 t : (438) 738-3950 f : (438) 788-9278	